

Rencontre CGT Pénitentiaire et Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux

La CGT Pénitentiaire était reçue avec l'ensemble des organisations CGT du Ministère de la Justice ce mardi 18 Juillet 2017 au Ministère, place Vendôme, par notre nouvelle Ministre, Nicole BELLOUBET, accompagnée par son directeur de cabinet.

Concernant la partie propre à notre administration, la CGT Pénitentiaire a profité du rapport introductif général pour dénoncer une fois de plus le démantèlement des droits syndicaux. La difficulté de pouvoir utiliser de manière juste et réglementaire les outils du militant de terrain est tout simplement un affront et une entrave syndicale avérée. Si les discussions de septembre doivent permettre de trouver un modus vivendi adéquat, les récentes décisions et notes ne garantissent pas le simple respect du droit syndical. L'ensemble des autres OS de la CGT de la Justice ont également rappelé ces diverses difficultés autour de l'activité syndicale.

De plus, nous avons rappelé à la Ministre notre mécontentement suite à la tribune de notre ancien DAP Mr Galli qui s'est offert un pamphlet mensonger à la hauteur de sa méconnaissance de notre institution.

La CGT Pénitentiaire a évoqué plusieurs sujets avec la Ministre :

- **Recrutement**

A l'heure actuelle, seulement la moitié des effectifs attendus de la dernière promotion d'élèves surveillants va rentrer à l'ENAP. Cette difficulté à recruter est la résultante d'une politique inefficace pour l'ensemble du corps d'encadrement et d'application. En effet, la mauvaise image du métier, sa réelle difficulté, sa rémunération trop basse entraîne un manque d'attractivité flagrant. De plus, les prochaines années sont celles d'un départ massif d'agents à la retraite alors que le recrutement est au plus bas et n'a jamais été aussi compliqué à réaliser. Il est vraiment nécessaire de repenser notre statut en prenant réellement en compte l'éventail de nos missions et en y accordant une volonté politique à la hauteur.

- **Ressources Humaines**

De ce fait, une difficulté croissante de moyens en ressources humaines pénalise nos détentions. Les vacances de postes ne font que croître et les collègues ont de plus de mal à faire face à cette pénurie. Cette tendance fragilise notre présence dans les coursives favorisant de fait les risques d'agressions, de mutinerie et autres comportements néfastes à l'institution et surtout aux professionnels de tous corps exerçant en milieu fermé. Par ailleurs, ce manque d'effectif cantonne les surveillants aux tâches les plus réductrices de la vie en détention sans aucune perspective de pouvoir travailler sur nos missions de réinsertion. Pire encore, le tout sécuritaire s'est banalisé au

détriment de l'accompagnement de la peine et de la préparation à la sortie ne permettant pas une prise en charge nécessaire à la prévention de la récidive.....

- **Politique pénale**

Et que dire de la politique pénale : l'incarcération à outrance dénote une réelle impuissance de réfléchir à la peine, à la prison. Comment banaliser l'idée que près d'1/3 des usagers contraints ont un reliquat de peine de 18 mois alors que de nombreuses solutions existent ? Nous préférerions banaliser l'idée d'une réelle alternative à la peine, où la prison serait l'exception car nous avons les outils pour..... A contrario, on nous annonce encore plus de places de prisons

Il est plus facile de remplir nos détentions, de se retourner et fermer les yeux en espérant que rien ne se passe plutôt que d'envisager une politique pénale de qualité et respectueuse.

« Il est vrai que la maison centrale de Saint Martin de Ré est encore ouverte, il n'y a plus qu'à y amarrer La Martinière »

- **Equipes de Sécurité Pénitentiaire (ESP)**

Malgré toutes ces difficultés liées au besoin humain, l'administration s'entête à créer de nouvelles missions en lien là aussi avec une politique de tout sécuritaire.....mais à quel prix !!!! En effet, la future mise en place des équipes de sécurité pénitentiaire ne nous permet pas d'envisager sereinement l'avenir de nos détentions. Si la nécessité de cette mise en place n'est pas remise en cause, le calendrier ainsi que le manque de moyens tant humains que matériels nous laissent perplexes. Il est inconcevable de penser que l'administration saura garantir une qualité de prise en charge de ces missions alors que la réalisation des PREJ est un fiasco. De plus, la doctrine d'emploi laisse entrevoir une désertification de la détention, cœur du métier, au profit d'un affichage pour l'opinion publique avec de beaux effets de langage en mettant un joli mouchoir sur ce qu'on n'ose plus faire : s'occuper de nos prisons !!!!

- **Stabilité de l'Administration Pénitentiaire**

Depuis de nombreuses années, l'Administration Pénitentiaire connaît une fuite des cadres qui en dit long..... Ce manque de stabilité entraîne forcément de nombreuses difficultés tant dans le suivi des dossiers, de la tenue des CAP, des chantiers à réaliser mais également dans l'appréciation du dialogue social.

Si les derniers changements laissent entrevoir une meilleure prise en charge des problématiques RH, enfin surtout une régularisation de nombreux dossiers en suspens, l'Administration Pénitentiaire continue surtout sa politique de la petite muette où le « marche ou crève » semble plus de rigueur qu'une réelle volonté d'avancer avec les professionnels du terrain. Les commandes politiques en totale contradiction avec les possibilités de faire ne permettent pas un dialogue de qualité et la stigmatisation des syndicats n'est qu'un jeu de dupes afin de pallier au manque d'efficience de ceux qui sont censés diriger la DAP.

Montreuil, le 18 Juillet 2017.